Belgique : un Marocain condamné à 27 ans de prison pour l'incendie meurtrier d'une mosquée

06/12/2014 à 13h52



La cour d'assises de Bruxelles a condamné vendredi soir un Marocain à 27 ans de réclusion pour avoir mis le feu il y deux ans à la principale mosquée chiite de Bruxelles, causant la mort d'un imam.

Rachid El-Boukhari, 35 ans, a été reconnu coupable d'incendie volontaire et d'homicide. Mais il a été acquitté de l'accusation de terrorisme. Ce chef d'inculpation "n'est pas fondé car il n'est pas prouvé que l'accusé a porté gravement atteinte à la Belgique ou à une organisation internationale",

ont estimé les jurés.

“Par ailleurs, il n’apparaît pas que l’accusé est un fanatique religieux. Il n’est pas musulman pratiquant et n’a pas agi au nom d’une idéologie particulière. Il semble qu’il ait été inspiré uniquement par les massacres commis à Homs en Syrie”, ont-ils précisé.

Rachid El-Boukhari s’était introduit le 12 mars 2012, peu avant la prière du soir, dans la mosquée chiite d’Anderlecht, un quartier populaire de la capitale belge. Se déclarant musulman sunnite, il avait lancé des invectives à l’égard des chiites, les jugeant responsables de la répression en Syrie. Armé d’une hache et de couteaux, il avait déversé de l’essence puis mis le feu au bâtiment.

L’incendie s’était rapidement propagé dans le bâtiment et l’imam, Abdellah Dahdouh, un père de quatre enfants âgé de 47 ans, était décédé par intoxication, après avoir tenté d’éteindre le foyer puis essayé en vain de s’enfuir.

Arrêté sur les lieux, le prévenu avait été inculpé pour “infraction terroriste”, en plus du chef d’accusation “d’incendie volontaire ayant entraîné la mort” avec comme “motif aggravant” que cet acte est “basé sur la religion”. […]

Source